



Assemblée générale

Distr. générale
20 mars 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 133 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

Rapport du Secrétaire général*

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

Dans ses résolutions 54/243 B et 55/238, l'Assemblée générale a autorisé pour cet exercice des dépenses d'un montant brut de 59 890 100 dollars (montant net : 51 979 500 dollars) et l'inscription de 562 postes au tableau d'effectifs. Le montant brut des dépenses effectives s'est établi à 62 026 300 dollars (montant net : 53 373 900 dollars), soit un dépassement de 2 136 200 dollars brut (montant net : 1 394 400 dollars), qui tient en grande partie au fait que les dépenses relatives aux postes et les contributions du personnel avaient été sous-estimées.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre pour le financement du compte d'appui sont indiquées au paragraphe 11 du présent rapport.

* La note explicative exigée par l'Assemblée générale en cas de présentation tardive d'un rapport aux services de conférence (résolution 53/208, sect. B, par. 8) n'a pas été jointe au présent document.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Rappel	1–2	3
II. Étendue des opérations de maintien de la paix et appui du Siège pendant l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	3–5	3
III. Exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001	6–10	4
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-sixième session	11	6
Annexes		
I. Exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, par département ou bureau		7
II. Exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : renseignements complémentaires sur les principaux écarts		10
A. Postes		10
B. Objets de dépense autres que les postes		10
C. Contributions du personnel		12
III. Effectifs autorisés et taux de vacance de postes pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		14
IV. Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001		15

I. Rappel

1. Le Secrétaire général a présenté, dans son rapport du 17 mars 2000 (A/54/800), le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001. L'Assemblée générale, par sa résolution 54/243 B du 15 juin 2000, a approuvé pour cet exercice un crédit d'un montant brut de 50 699 900 dollars (montant net : 43 237 900 dollars) destiné à financer le coût de 469 postes et les dépenses connexes autres que les dépenses de personnel, imputables au compte d'appui. Dans la même résolution, l'Assemblée a décidé d'affecter au compte d'appui le solde inutilisé de 2 179 000 dollars relatif à l'exercice allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, qui comprenait 601 000 dollars de recettes accessoires et d'intérêts créditeurs, et de répartir le solde d'un montant brut de 48 520 900 dollars (montant net : 41 058 900 dollars) entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en cours.

2. Dans son rapport du 27 octobre 2000 (A/55/507 et Add.1), le Secrétaire général a indiqué les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en oeuvre des recommandations du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations Unies (A/55/305-S/2000/809). À la section I de sa résolution 55/238, du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui d'un crédit d'un montant brut de 9 190 200 dollars (montant net : 8 741 600 dollars) devant servir à financer 93 postes supplémentaires au Département des opérations de maintien de la paix et les dépenses connexes, autres que les dépenses de personnel, pendant le premier semestre de 2001. Ce crédit supplémentaire a été inclus dans les ressources approuvées par l'Assemblée générale pour la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice financier 2000/01 (résolution 55/237 du 23 décembre 2000).

II. Étendue des opérations de maintien de la paix et appui du Siège pendant l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

3. Le nombre d'opérations de maintien de la paix en cours est resté le même pendant toute la période considérée. Cependant, l'enveloppe budgétaire pour les 15 opérations de maintien de la paix a atteint les 2,6 milliards de dollars, alors que pour l'exercice clos le 30 juin 2000 elle n'était que de 1,5 milliard de dollars. Quelque 38 100 soldats ont été déployés en 2001, contre 12 700 en 1999.

4. Les nouvelles missions appuyées pendant l'exercice, comme l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo et la Mission des Nations Unies en Sierra Leone se sont vu confier des mandats complexes, avec de nombreux éléments de programmes et du personnel civil en nombre relativement important. Ainsi, 7 957 contrôleurs de la police civile ont été déployés en 2001, contre 4 440 seulement en 1999, et 16 600 membres du personnel civil, contre 9 300 en 1999.

5. Compte tenu de leur ampleur, les opérations de maintien de la paix ont fortement mobilisé les services du Siège chargés d'en coordonner la conception, la planification, le déploiement et l'appui.

III. Exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

6. Comme il apparaît au tableau 1 ci-dessous, le montant brut des dépenses pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 s'est élevé à 62 026 300 dollars (montant net : 53 373 900 dollars); le montant brut réparti n'étant que de 59 890 100 dollars (montant net : 51 979 500 dollars), il reste à couvrir un montant brut de 2 136 200 dollars (montant net : 1 394 400 dollars), soit 4 %, en chiffres bruts, des fonds approuvés pour l'exercice.

7. Des dépenses supplémentaires, d'un montant total de 3,6 millions de dollars, ont été engagées au titre des postes (2,9 millions de dollars) et des contributions du personnel (700 000 dollars). Ce dépassement tient principalement au fait que les dépenses communes de personnel relatives aux agents des services généraux et les contributions du personnel avaient été sous-estimées. Il a été compensé à hauteur de 1,5 million de dollars par la sous-utilisation des fonds affectés à d'autres objets de dépense que les postes. L'exécution du budget est illustrée au graphique 1, par grande catégorie budgétaire.

8. Le taux de vacance de postes appliqué dans le budget aux 469 postes existants approuvés pour l'exercice était de 8 % pour la catégorie des administrateurs au Département des opérations de maintien de la paix, de 6,5 % pour tous les autres postes de la catégorie des administrateurs et de 2,5 % pour la catégorie des services généraux et les catégories apparentées. Un abattement de 50 % a été appliqué au titre des délais de recrutement aux 93 nouveaux postes approuvés pour la période du 1er janvier au 30 juin 2001.

9. Comme il apparaît au tableau 2, le taux de vacance de postes moyen effectif s'est établi à 12,3 % pour les administrateurs et à 2,5 % pour les agents des services généraux dans le cas des 469 postes existants et à 54,2 % et 9,5 % respectivement dans le cas des 93 nouveaux postes.

10. On trouvera à l'annexe I du présent rapport des données ventilées par département et bureau sur l'exécution du budget de l'exercice, à l'annexe II, des renseignements complémentaires sur les principaux écarts, à l'annexe III, des données ventilées par département ou bureau sur les effectifs autorisés et les taux effectifs de vacance de postes, et à l'annexe IV, des éléments d'information sur les activités du Service de la formation et de l'évaluation.

Tableau 1
Récapitulation des dépenses par principaux objets de dépense

<i>Objet de dépense</i>	<i>(1)</i> <i>Montant réparti^a</i>	<i>(2)</i> <i>Dépenses</i>	<i>(3) = (1 - 2)</i> <i>Écart</i>
Postes			
I. Postes	40 723 400	43 650 100	(2 926 700)
Objets de dépense autres que les postes			
II. Personnel temporaire	789 000	988 300	(199 300)
III. Consultants	600 000	409 300	190 700

<i>Objet de dépense</i>	(1) <i>Montant réparti^a</i>	(2) <i>Dépenses</i>	(3) = (1 - 2) <i>Écart</i>
IV. Heures supplémentaires	272 000	473 000	(201 000)
V. Voyages autorisés	235 000	226 200	8 800
VI. Formation	389 000	544 500	(155 500)
VII. Services communs	4 265 900	4 112 300	153 600
VIII. Services contractuels	1 400 000	1 161 300	238 700
IX. Matériel informatique	2 879 300	1 763 100	1 116 200
X. Mobilier et matériel de bureau	425 900	45 800	380 100
Total partiel, objets de dépense autres que les postes (II à X)	11 256 100	9 723 800	1 532 300
XI. Contributions du personnel	7 910 600	8 652 400	(741 800)
Montant brut (I à XI)	59 890 100	62 026 300	(2 136 200)
XII. Recettes provenant des contributions du personnel	(7 910 600)	(8 652 400)	741 800
Montant total net (I à XII)	51 979 500	53 373 900	(1 394 400)
Montant total des dépenses	59 890 100	62 026 300	(2 136 200)

^a Les montants indiqués annulent et remplacent ceux figurant dans le tableau 2 de la section IV du document A/55/862 (budget pour 2001/02).

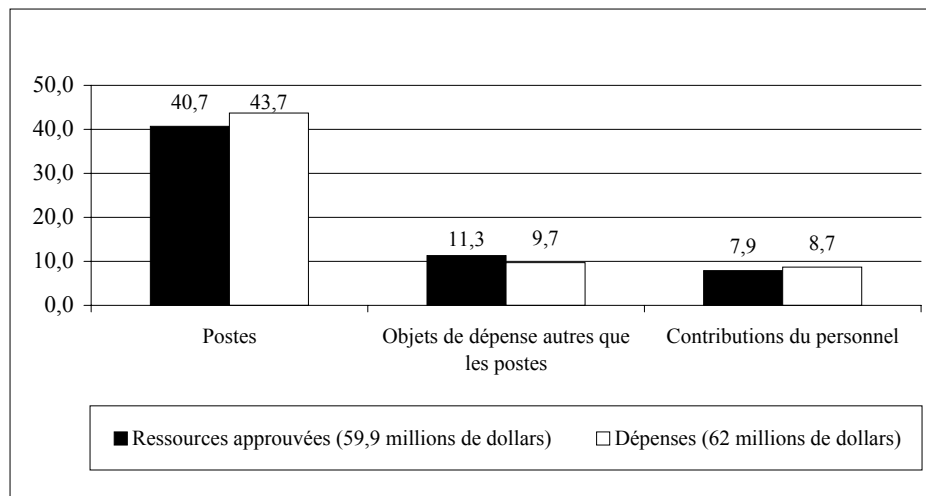
Tableau 2

**Effectifs autorisés, nombre de postes pourvus
et taux de vacance appliqué aux postes approuvés
pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001**

	<i>1er juillet 2000 au 30 juin 2001</i>	<i>1er janvier au 30 juin 2001 (postes supplémentaires)</i>
Effectifs autorisés		
Administrateurs	269	72
Agents des services généraux	200	21
Postes pourvus (nombre moyen)		
Administrateurs	236	33
Agents des services généraux	195	19
Taux de vacance (en pourcentage)		
Administrateurs	12,3	54,2
Agents des services généraux	2,5	9,5

Graphique 1
**Ressources approuvées et dépenses effectives pour l'exercice allant
du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001**

(En millions de dollars des États-Unis)



IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-sixième session

11. L'Assemblée générale est appelée à prendre les décisions ci-après à sa cinquante-sixième session :

a) Approuver le dépassement d'un montant brut de 2 136 200 dollars (montant net : 1 394 400 dollars) enregistré pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001;

b) Affecter au financement du dépassement visé à l'alinéa a) un montant total de 2 136 200 dollars provenant des intérêts créditeurs (1 699 000 dollars), des recettes accessoires (24 000 dollars) et des économies résultant de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (413 200 dollars) relatifs à l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

Annexe I

Exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001, par département ou bureau

(En dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>(1) Montant réparti</i>	<i>(2) Dépenses</i>	<i>(3) Écart</i>
1. Département des opérations de maintien de la paix			
Postes	30 115 200	33 372 300	(3 257 100)
Personnel temporaire	380 000	103 100	276 900
Consultants	600 000	392 500	207 500
Heures supplémentaires	240 000	433 100	(193 100)
Voyages autorisés	175 000	172 600	2 400
Formation	389 000	544 500	(155 500)
Services communs	1 091 100	729 600	361 500
Services contractuels	1 400 000	1 161 300	238 700
Matériel informatique	2 862 200	1 495 200	1 367 000
Mobilier et matériel de bureau	425 900	45 800	380 100
Contributions du personnel	5 877 000	6 287 400	(410 400)
Total, rubrique 1	43 555 400	44 737 400	(1 182 000)
2. Cabinet du Secrétaire général			
Postes	341 400	355 200	(13 800)
Heures supplémentaires	5 000	9 100	(4 100)
Contributions du personnel	68 800	76 400	(7 600)
Total, rubrique 2	415 200	440 700	(25 500)
3. Bureau des services de contrôle interne			
Postes	1 339 100	1 244 300	94 800
Voyages autorisés	40 000	39 600	400
Services communs	8 000	1 700	6 300
Matériel informatique	10 000	–	10 000
Contributions du personnel	231 900	253 700	(21 800)
Total, rubrique 3	1 629 000	1 539 300	89 700
4. Bureau des affaires juridiques			
Postes	607 600	364 200	243 400
Personnel temporaire	–	3 800	(3 800)
Services communs	7 500	–	7 500
Contributions du personnel	104 700	98 300	6 400
Total, rubrique 4	719 800	466 300	253 500

<i>Objet de dépense</i>	<i>(1)</i> <i>Montant réparti</i>	<i>(2)</i> <i>Dépenses</i>	<i>(3)</i> <i>Écart</i>
5. Département de la gestion			
a) Bureau du Secrétaire général adjoint			
Postes	467 200	527 200	(60 000)
Personnel temporaire	56 000	64 400	(8 400)
Heures supplémentaires	–	4 100	(4 100)
Services communs	3 137 700	3 381 000	(243 300)
Matériel informatique	–	257 400	(257 400)
Contributions du personnel	92 600	136 700	(44 100)
Total partiel, a)	3 753 500	4 370 800	(617 300)
b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité			
Postes	4 040 500	4 211 300	(170 800)
Personnel temporaire	210 000	705 900	(495 900)
Heures supplémentaires	17 000	9 600	7 400
Voyages autorisés	20 000	14 000	6 000
Contributions du personnel	788 800	1 011 700	(222 900)
Total partiel, b)	5 076 300	5 952 500	(876 200)
c) Bureau de la gestion des ressources humaines			
Postes	871 200	890 200	(19 000)
Personnel temporaire	143 000	105 900	37 100
Heures supplémentaires	–	1 100	(1 100)
Contributions du personnel	179 600	224 000	(44 400)
Total partiel, c)	1 193 800	1 221 200	(27 400)
d) Bureau des services centraux d'appui			
Postes	2 557 200	2 307 000	250 200
Personnel temporaire	–	3 600	(3 600)
Heures supplémentaires	10 000	16 000	(6 000)
Contributions du personnel	499 200	501 400	(2 200)
Total partiel, d)	3 066 400	2 828 000	238 400
Total, rubrique 5	13 090 000	14 372 500	(1 282 500)
6. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité			
Postes	384 000	378 400	5 600
Personnel temporaire	–	1 600	(1 600)
Consultants	–	16 800	(16 800)
Services communs	21 600	–	21 600
Matériel informatique	7 100	10 500	(3 400)

<i>Objet de dépense</i>	<i>(1)</i> <i>Montant réparti</i>	<i>(2)</i> <i>Dépenses</i>	<i>(3)</i> <i>Écart</i>
Contributions du personnel	68 000	62 800	5 200
Total, rubrique 6	480 700	470 100	10 600
Total, rubriques 1 à 6	59 890 100	62 026 300	(2 136 200)
			<i>Montant</i>
7. Autres recettes/ajustements			
Intérêts créditeurs			1 699 000
Autres recettes/recettes accessoires			24 000
Contributions volontaires en espèces			-
Ajustements sur exercices antérieurs			-
Réduction ou annulation d'engagements ou d'exercices antérieurs			541 000
Total, rubrique 7			2 264 000

Annexe II

Exécution du budget de l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001 : renseignements complémentaires sur les principaux écarts

A. Postes

*Montant réparti : 40 723 400 dollars; dépenses : 43 650 100 dollars;
écart : (2 926 700 dollars)*

12. Le taux de vacance de postes appliqué dans le budget aux 469 postes existants approuvés pour l'exercice était de 8 % pour la catégorie des administrateurs au Département des opérations de maintien de la paix, de 6,5 % pour tous les autres postes d'administrateur et de 2,5 % pour la catégorie des services généraux et les catégories apparentées. Un abattement de 50 % a par ailleurs été appliqué au titre des délais de recrutement aux 93 nouveaux postes approuvés pour la période de six mois allant du 1er janvier au 30 juin 2001.

13. Le taux de vacance de postes moyen effectif s'est établi à 12,3 % pour les administrateurs et à 2,5 % pour les agents des services généraux, dans le cas des postes existants, et à 54,2 % et 9,5 %, respectivement, dans le cas des nouveaux postes.

14. Les dépenses communes de personnel relatives aux agents des services généraux, notamment au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de la gestion (Bureau du Secrétaire général adjoint, Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité et Bureau de la gestion des ressources humaines), avaient été sous-estimées et les économies réalisées du fait que les taux de vacance moyens effectifs ont été plus élevés que prévu n'ont pas suffi à compenser le surcoût. Il en résulte un dépassement d'un montant net de 2 926 700 dollars au titre des postes.

15. On trouvera à l'annexe III des informations sur les effectifs autorisés et les pourcentages de postes vacants pour l'exercice considéré.

B. Objets de dépense autres que les postes

*Montant réparti : 11 256 100 dollars; dépenses : 9 723 800 dollars;
écart : 1 532 300 dollars*

16. Le solde inutilisé du montant affecté aux objets de dépense autres que les postes, qui s'élève à 1 532 300 dollars, s'explique essentiellement par :

- a) Des décisions de gestion visant à optimiser les ressources;
- b) Un niveau d'activité moindre que prévu dans certains domaines;
- c) Divers autres facteurs.

Les économies réalisées à ces divers titres ont été partiellement compensées par les dépassements consécutifs à un niveau d'activité plus important que prévu dans certains secteurs.

1. Département des opérations de maintien de la paix

a) Décisions de gestion visant à optimiser les ressources

Personnel temporaire et heures supplémentaires

17. Des ressources avaient été prévues au titre du personnel temporaire pour remplacer le personnel en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée, ainsi que pour les périodes de pointe, notamment pour permettre au Service de la gestion du personnel d'accomplir dans les meilleurs délais les formalités de recrutement du personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental et de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone. En raison des stricts délais impartis, il n'était pas possible de s'appuyer sur de nouvelles recrues qu'il aurait fallu former. La décision a donc été prise de demander au personnel en place d'effectuer des heures supplémentaires pendant les périodes de pointe. La sous-utilisation des fonds alloués au titre du personnel temporaire (276 900 dollars) a plus que compensé le dépassement enregistré au titre des heures supplémentaires (193 100 dollars), ce qui s'est soldé par une économie de 83 800 dollars.

Matériel informatique

18. Le solde inutilisé de 1 367 000 dollars enregistré à cette rubrique comprend une économie de 388 500 dollars due au fait que les coûts unitaires des articles facturés au titre des systèmes centraux et de divers achats de matériel informatique ont été moins élevés que prévu (voir également par. 11).

Mobilier et matériel de bureau

19. Les besoins en mobilier et matériel de bureau ayant été satisfaits grâce au stock excédentaire de l'Organisation des Nations Unies, une économie de 380 100 dollars a été dégagée à cette rubrique.

b) Réduction du niveau d'activité

Consultants

20. Un crédit de 600 000 dollars avait été ouvert en janvier 2001 pour s'assurer les services de conseils en gestion ayant pour mission d'examiner la façon dont l'Organisation planifie, déploie, conduit et soutient les opérations de maintien de la paix (300 000 dollars), et de renforcer la capacité du Groupe des pratiques optimales de maintien de la paix, ancien Groupe des enseignements tirés des missions, en matière d'établissement de documents de politique générale (300 000 dollars). Le Secrétaire général a présenté les conclusions de cette étude à l'Assemblée générale dans son rapport du 1er juin 2001 (A/55/977).

21. En ce qui concerne les activités liées à l'élaboration des politiques, il a fallu revoir à la baisse le programme de travail du Groupe, compte tenu des effectifs approuvés en janvier 2001. Le solde inutilisé a été reporté sur l'exercice budgétaire 2001/02.

c) Facteurs divers*Matériel informatique*

22. Le budget des achats de matériel informatique a été établi en partant de l'hypothèse qu'il faudrait équiper de serveurs et d'autres matériels deux locaux à usage de bureaux où les nouveaux membres du personnel devraient être réinstallés. Le déménagement dans les deuxièmes locaux ayant été retardé, les besoins en matériel de câblage et de connexion et autre matériel informatique ont été moins importants que prévus. Par ailleurs, certains achats de matériel ont été imputés au budget du Département de la gestion. On a donc dégagé un solde inutilisé d'un montant de 978 500 dollars. L'installation dans les deuxièmes locaux a eu lieu à la fin de 2001.

d) Augmentation du niveau d'activité*Formation*

23. Un crédit de 389 000 dollars avait été alloué au Service de la formation et de l'évaluation. On a dû engager 155 500 dollars de dépenses supplémentaires pour satisfaire la demande en manuels et guides de formation, qui a été nettement plus forte que prévu. On trouvera à l'annexe IV une description des activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001.

2. Département de la gestion**Bureau du Secrétaire général adjoint****a) Facteurs divers***Services communs et matériel informatique*

24. Les dépassements enregistrés à ces rubriques s'expliquent par le fait que les frais engagés pour le déménagement du personnel du Département des opérations de maintien de la paix ont été imputés au budget du Département de la gestion.

Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité**a) Augmentation du niveau d'activité***Personnel temporaire*

25. Le dépassement de 495 900 dollars enregistré à cette rubrique s'explique par l'augmentation du volume de travail – à la Section des comptes des opérations de maintien de la paix, notamment – consécutive à l'établissement de nouvelles missions au Kosovo, au Timor oriental et en République démocratique du Congo.

C. Contributions du personnel

*Montant réparti : 7 910 600 dollars; dépenses : 8 652 400 dollars :
écart : (741 800 dollars)*

26. Les contributions du personnel avaient été estimées sur la base des barèmes des traitements applicables à New York en 2000. Dans le cas des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur, un barème révisé résultant de l'incorporation aux traitements nets d'un montant correspondant à 5,1 points d'ajustement est entré

en vigueur en mars 2001. Et en mai 2001, le barème des traitements nets des agents des services généraux a été relevé de 2,57 %.

27. Par ailleurs, les prévisions de dépenses relatives au personnel temporaire et aux heures supplémentaires étaient des montants nets qui ne tenaient pas compte des contributions du personnel. Le montant de ces contributions a bien été inscrit à cette rubrique dans le budget du compte d'appui pour l'exercice 2002/03.

28. Pour les raisons susmentionnées, un dépassement de 741 800 dollars a été constaté à la rubrique considérée.

Annexe III

Effectifs autorisés et taux de vacance de postes pour l'exercice allant du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

	1er juillet 2000 au 30 juin 2001			1er janvier au 30 juin 2001 (postes supplémentaires)		
	Effectifs autorisés	Taux de vacance moyen (en pourcentage)		Effectifs autorisés	Taux de vacance moyen (en pourcentage)	
		Prévu	Effectif		Prévu	Effectif
I. Département des opérations de maintien de la paix						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	196	8,0	10,4	72	50,0	54,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	153	2,5	2,6	21	50,0	9,5
II. Cabinet du Secrétaire général						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	2	6,5	0		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	2,5	0		s.o.	
III. Bureau des services de contrôle interne						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	11	6,5	7,6		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	2,5	0		s.o.	
IV. Bureau des affaires juridiques						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	6,5	25,0		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–		s.o.	
V. Département de la gestion						
<i>Bureau du Secrétaire général adjoint</i>						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	6,5	0		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	3	2,5	0		s.o.	
<i>Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité</i>						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	27	6,5	13,6		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	21	2,5	2,0		s.o.	
<i>Bureau de la gestion des ressources humaines</i>						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	6,5	5,0		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	6	2,5	1,4		s.o.	
<i>Bureau des services centraux d'appui</i>						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	17	6,5	27,5		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	15	2,5	15,9		s.o.	
VI. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité						
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	6,5	25,0		s.o.	
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–		s.o.	

Annexe IV

Activités menées par le Service de la formation et de l'évaluation du 1er juillet 2000 au 30 juin 2001

A. Prestation, sur demande, d'une assistance ponctuelle en matière de formation

<i>Pays/organisation concerné(e)</i>	<i>Période</i>
Indonésie	Juillet/août 2000
Afrique du Sud	Juillet/août 2000
Botswana	Juillet 2000
Canada	Août 2000
Honduras	Août 2000
Bangladesh	Septembre 2000
Bosnie-Herzégovine	Septembre 2000
Inde	Septembre 2000
États-Unis d'Amérique	Septembre 2000
Zimbabwe	Septembre 2000
Norvège	Octobre 2000
Zimbabwe	Octobre 2000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [Virginie (États-Unis)]	Janvier 2001
États-Unis d'Amérique	Janvier 2001
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (Bruxelles)	Février 2001
Afrique du Sud	Février 2001
Malaisie	Avril 2001
France et République-Unie de Tanzanie	Mai 2001
Équateur	Juin 2001

B. Activités suivies du Service de la formation et de l'évaluation

<i>Activité</i>	<i>Pays/mission concerné(e)</i>	<i>Période</i>
Neuvième cours de formation d'équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation et cours d'introduction sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants (DDR)	Zimbabwe	Juillet 2000

<i>Activité</i>	<i>Pays/mission concerné(e)</i>	<i>Période</i>
Programme d'orientation des observateurs militaires	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée	Septembre 2000
Uniformisation de la formation préalable au déploiement et de l'instruction et de l'entraînement continus des contingents de la police militaire et de la police civile	Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental	Septembre 2000
Dixième cours de formation d'équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation (DDR)	Ghana	Octobre/novembre 2000
Neuvième séminaire de formation de formateurs	Italie	Novembre 2000
Onzième cours de formation d'équipes des Nations Unies pour l'aide à la formation (DDR)	Népal	Avril/mai 2001
Instruction et entraînement continus des observateurs militaires et des personnels de la police civile, axés sur l'adoption d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les opérations de maintien de la paix	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée	Mai 2001

C. Demandes de formation au maintien de la paix émanant d'États Membres auxquels le Service de la formation et de l'évaluation n'a pas pu donner suite

<i>Activité</i>	<i>Pays hôte</i>	<i>Motif pour lequel la demande n'a pu être satisfaite</i>
Assistance du Service pendant les manœuvres du bataillon d'Asie centrale	Kazakhstan	Manque de personnel.
Coordination et animation d'un séminaire sur les opérations multinationales de paix	Togo	Manque de fonds et de personnel.
Aide au cours de logistique de l'Organisation des Nations Unies	Malaisie	Manque de fonds et de personnel.